



**MINISTÈRE  
DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 6 juillet 2023  
N°1008

## **NOTE AUX REDACTIONS**

### **Déplacement de Bruno Le Maire à Marseille (13) pour échanger avec les commerçants victimes des violences urbaines**

**Vendredi 7 juillet à 15 h 15**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances, et de la Souveraineté industrielle et numérique, se rendra, le vendredi 7 juillet à Marseille dans les Bouches-du Rhône (13), pour échanger avec les commerçants durement impactés par les épisodes de violences urbaines des derniers jours et faire un point sur la mise en œuvre des mesures mises en place à la fois par les assureurs et par l'État.

Les assureurs se sont engagés à :

- Prolonger le délai de déclaration de sinistre à 30 jours, contre cinq habituellement,
- Indemniser le plus rapidement possible,
- Réduire le montant des franchises sur les indemnisations par les assurances pour les petits commerçants indépendants les plus touchés.

En complément, une série de réponses a été mise en place par l'État :

- Des reports de charges sociales et fiscales pour les entreprises en difficulté peuvent être demandés,
- A titre exceptionnel, la possibilité pour les commerçants les plus touchés et en grande difficulté de bénéficier, au cas par cas, d'une annulation de charges sociales et fiscales,
- La modulation à la baisse de son taux d'impôt sur le revenu peut être demandée pour les commerçants indépendants.

**Programme :**

**Toute la séquence est ouverte à la presse accréditée.**

- 15 h 15**      Arrivée du ministre, rencontre et échanges avec les commerçants victimes de dégradations  
*Place du général de Gaulle, Marseille - Le reste de la déambulation aura lieu rue Saint-Ferréol*
- A l'issue**      **Micro tendu**
- 17 h**          Table ronde avec les représentants des commerçants touchés par les violences urbaines et les acteurs institutionnels  
*Préfecture des Bouches-du-Rhône - Place Félix Baret, Marseille*

**Accréditations auprès de la préfecture des Bouches-du-Rhône**

[pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Contact presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.fr)